

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire
Hôtel de Ville
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62



[W](#) [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet LOCATION ET EXPLOITATION DE MATERIELS TECHNIQUES
POUR LE FESTIVAL DU GRAND UNISSON 2020

Référence 20SJ06

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRB06

Lieu d'exécution Stade de l'IRESDA, rue Charles de Gaulle
45140 Saint Jean de la Ruelle

Durée À compter du 17/06/20
Jusqu'au 22/06/20

DESCRIPTION Le présent marché a pour objet la fourniture (en location) de 2 scènes couvertes avec l'ensemble de l'équipement structure, son (face et retour), lumière et plateau; ainsi que l'éclairage déco du site du festival, avec ou sans le personnel technique d'exploitation selon la description détaillée au CCTP.

Code CPV principal 92312000 - Services artistiques

Code CPV complémentaire 92370000 - Services prestés par les techniciens du son

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Le marché comporte une solution de base et une PSE (Prestation Supplémentaire Eventuelle).
La solution de base concerne la livraison, la location et la reprise du matériel nécessaire à l'exploitation.
La Prestation Supplémentaire Eventuelle concerne la mise à disposition du personnel technique du prestataire afin d'assurer l'installation, la prestation technique et le démontage durant la période d'exploitation du festival.

Conditions relatives au contrat

Financement Financé par le budget de la ville - Paiement par mandat administratif sous 30 jours

Forme juridique Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement

à l'attributaire du marché.

Il est interdit de présenter pour le présent marché, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Déclaration sur l'honneur :

Le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du CCP et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

- Pouvoir :

Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants) ;

- Certificats de qualifications professionnelles :

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Critères

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des

- d'attribution** critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique de l'offre
40 % : Prix
- Renseignements** [Correspondre avec l'Acheteur administratifs et techniques](#)
Ville de Saint Jean de la Ruelle
Pôle Affaires Juridiques
71 rue Charles Beauhaire
BP 74 45142 Saint Jean de la Ruelle
juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr
- Documents**
- [Règlement de consultation](#)
 - [Dossier de Consultation des Entreprises](#)
- Offres** Remise des offres le **21/02/20 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.
- Dépôt**
- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le pouvoir adjudicateur organise, à la demande des candidats, une visite des lieux d'exécution du marché. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats. Toutefois elle demeure fortement recommandée.

Pour toutes informations relatives à cette visite : Cf règlement de consultation

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif de règlement amiable des litiges de Nantes

Préfecture de Région Pays de Loire

6 quai Ceyneray

BP 33515 44035 Nantes

Tél : 02 40 08 64 33 - Fax : 02 40 47 90 68

paul.guegan@direccte.gouv.fr

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie
45057 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16
greffe.ta-orleans@juradm.fr
<http://orleans.tribunal-administratif.fr/>
Envoi le 30/01/20 à la publication